



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-WT-234

Déposé le : 4.9.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

#Balancetonprof, mode d'emploi : quel accompagnement pour les élèves cibles d'une attention inopportune de la part d'un enseignant ?

Texte déposé

Au printemps dernier, un canton voisin a été agité par des révélations portant sur les difficultés vécues par plusieurs jeunes adolescentes ayant reçu une attention à caractère sexuel de la part d'un enseignant. Ces situations, fort heureusement isolées, soulèvent plusieurs questions quant à l'accompagnement et à la protection de jeunes en formation, ainsi que sur le déroulement des enquêtes administratives ouvertes à l'encontre de collaborateurs mis en cause.

La majorité du corps enseignant du secondaire II est constituée d'adultes responsables, conscients de l'importance de leur rôle dans le développement intellectuel, psychique et émotionnel des adolescents qui leur sont confiés dans le cadre de leur activité professionnelle. Il n'en reste pas moins que les cas relayés par les médias démontrent qu'il arrive malheureusement que certains professionnels dérapent, et que sous la pression de leur ascendant, des élèves peuvent se retrouver happés dans une relation qui les dépasse.

Or, le DFJC a un devoir de protection de ses élèves; rappelons, par exemple, qu'en cas de suspicion de mauvais traitements ou de manquement parental, une obligation de signaler est explicitement définie pour le personnel exerçant une profession en relation avec un mineur. Il en va indubitablement de même face à une relation inadéquate entre enseignant-enseigné ou en cas de comportement inopportun (remarques dénigrantes, sexistes, à caractère raciste, etc.)

J'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelles voies de dénonciation, ou lieux où se confier, s'offrent aux jeunes en formation qui seraient la cible d'une attention inappropriée de la part d'un membre du corps enseignant, voire d'un autre employé de l'Etat (PSPS, par exemple) ?

2. A qui un-e enseignant-e s'adresse-t-elle/il en cas de suspicion de comportements inadéquats de l'un-e de ses collègues envers un-e élève ?

3. Suite à de telles dénonciations, quelles procédures sont déclenchées au sein du DFJC (encadrement, transfert, sanction disciplinaire...)?

4. Quel rôle endosse l'élève plaignant-e en cas enquête administrative: simple témoin ou y-a-t-il reconnaissance du statut de victime ?

Conclusions

Souhaite développer

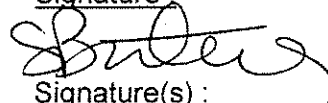
Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

BUTERA Sonya

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

BUTERA #BALANCE TOW PROF, MUDÉ DIEMPLOI.

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Remy

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre